



Point éco

État des lieux du soutien à l'agriculture à partir du Réseau d'Information Comptable Agricole Europe

Cette étude vise à guider les choix de mise en œuvre de la PAC pour la programmation à venir pour les filières grandes cultures membres de Pluriagri. Elle révèle que les écarts de soutien sont très marqués entre orientations technico-économiques mais moins selon la dimension économique des exploitations.

L'étude met aussi en avant la situation des producteurs français de grandes cultures, emblématique des distorsions de concurrence induites par le principe de subsidiarité. La baisse des aides aux producteurs français de grandes cultures est aussi soulignée, pensant sur leur revenu et obérant leur compétitivité sur les marchés. La très faible insertion des exploitations françaises de grandes cultures dans les dispositifs de soutien à visées environnementales et climatiques constitue un enjeu crucial pour le secteur des grandes cultures.

Contexte et enjeux

Dans le cadre de l'observatoire des grandes cultures dans les principales régions de l'Union européenne, cette étude de Pluriagri réalisée en 2020 dresse un état des lieux du soutien à l'agriculture dans l'Union européenne (UE). La situation des producteurs français, en particulier pour les grandes cultures, est comparée à celle des producteurs des autres États membres, à partir des données les plus récentes du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA 2017) disponibles au moment de l'étude.

Objectif

L'analyse a été conduite selon trois angles :

Un point de vue global

Quel est le soutien¹ moyen reçu par une exploitation agricole dans l'UE en 2017² ? Comment varie-t-il selon les États membres, les orientations technico-économiques (Otex) et la dimension économique des exploitations ?

Un point de vue sectoriel

Quels sont les écarts de soutien – sources de distorsions de concurrence – entre agriculteurs pour une même orientation technico-économique ? Les cas des exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux (COP), des exploitations produisant de la betterave sucrière, des élevages laitiers et de viande bovine, sont analysés en situant les exploitations françaises dans le panorama européen.

Un point de vue lié à l'objectif de convergence interne des aides du 1^{er} pilier de la PAC

L'uniformisation progressive des aides découplées du 1^{er} pilier de la PAC entre les bénéficiaires d'un même pays se traduit-elle dans les faits par une distribution réellement plus équitable du soutien ?

¹ ensemble des aides directes, d'origine communautaire ou nationale, octroyées aux exploitations agricoles européennes.

² année la plus récente disponible dans le RICA Europe au moment de l'étude.

Méthodologie

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est un outil communautaire qui fournit une enquête annuelle réalisée dans tous les États membres de l'UE selon des règles et des principes communs, afin d'évaluer sur des échantillons représentatifs, le revenu des exploitations agricoles (par hectare et par actif) et l'impact de la politique agricole commune. La Commission européenne fonde ses analyses micro-économiques sur les données du RICA, seule source de données harmonisées. Les données agrégées du RICA sont en libre accès sur le site internet dédié : https://ec.europa.eu/agriculture/rica/database/database_fr.cfm

L'enquête RICA enregistre les aides reçues par les exploitations agricoles européennes, en détaillant : les aides couplées et découplées du 1^{er} pilier, les aides du 2^e pilier de la PAC, notamment les subventions aux zones défavorisées et les aides environnementales ; mais aussi trois autres postes d'aides publiques, répertoriés comme étant d'origine nationale ou régionale et donc indépendants de la PAC.

Pour chaque échantillon, classifié par État membre, par Otex et par classe de dimension économique (Cdex), l'étude dispose de la valeur moyenne des aides reçues par les exploitations de l'échantillon pour chaque catégorie d'aides, et de la surface agricole utilisée (SAU) moyenne des exploitations de l'échantillon, ce qui permet de déduire un montant d'aides moyen par hectare de SAU, par type de soutien.

Résultats

Quatre enseignements majeurs sont mis en avant par cette étude :

1. **Les écarts de soutien sont très marqués entre orientations technico-économiques** (Otex), moins selon la dimension économique des exploitations. D'une manière générale en Europe, l'Otex spécialisée en céréales et oléo-protéagineux (SCOP = Otex 15 dans la classification européenne des exploitations agricoles) est la moins soutenue. C'est également celle pour laquelle les aides du 2^e pilier de la PAC sont les plus faibles.
2. **La situation des producteurs français de grandes cultures**, tant pour les producteurs de COP que pour les betteraviers, **est emblématique des distorsions de concurrence induites notamment par le principe de subsidiarité**. La baisse des aides aux producteurs français de grandes

cultures (-30 % depuis 2004) pèse sur leur revenu et obère leur compétitivité sur les marchés où ils sont confrontés à des concurrents de l'Est de l'Europe dont certains disposent, au travers des soutiens communautaires, d'un important levier d'investissement.

3. **La très faible insertion des exploitations françaises de grandes cultures dans les dispositifs de soutien à visées environnementales et climatiques**, mis en œuvre jusqu'à présent dans le cadre du 2^e pilier, souligne combien le renforcement de ces objectifs et leur déclinaison dans les éco-régimes envisagés par la Commission européenne pour la prochaine programmation constituent des enjeux cruciaux pour le secteur des grandes cultures.
4. La réforme de la PAC de 2003 instaurait **le découplage des aides** et laissait aux États membres, en vertu du principe de subsidiarité, une large marge de manœuvre tant dans le choix du degré de découplage (partiel ou total) que dans les modalités de calcul des DPU (droits à paiement unique). Ceux-ci pouvaient être établis, pour chaque exploitant, sur la base des références historiques individuelles (les niveaux de soutien en 2000, 2001, 2002) – ce que fit la France – ou définis sur une base régionalisée, ce qui introduisait de facto un certain degré de redistribution des aides. En 2017, la trace des références historiques reste très marquée dans le soutien des États membres qui avaient fait le choix de conserver des références historiques individuelles (France, Italie par exemple). Dans les États membres ayant opté pour la régionalisation (cas de l'Allemagne) et dans les nouveaux États membres dotés dès leur adhésion à l'UE d'un paiement à la surface (SAPS), en dépit de la convergence des paiements découplés du 1^{er} pilier, il subsiste de très grands écarts de soutien entre Otex et entre régions, au travers des aides couplées, des paiements du 2^e pilier ou des aides nationales.

Éléments bibliographiques

Zoom Pluriagri n°15 : « Le soutien aux exploitations de grandes cultures a baissé plus fortement en France que dans la moyenne de l'Union européenne », novembre 2017.

Livrables

Zoom Pluriagri n°18 : « État des lieux du soutien à l'agriculture à partir du RICA Europe », mars 2020.

Contacts

Abdoulaye Traoré
Chargé de mission agroéconomie
a.traore@terresunivia.fr

Bénédicte Carlotti
Chargée d'études Pluriagri
carlotti@pluriagri.fr

À propos : « Point éco » est une publication régulière diffusée par Terres Univia, l'Interprofession des huiles et protéines végétales. Elle présente les résultats des études économiques commanditées par la Commission Structuration de filières, d'analyses économiques et de marchés pour le développement de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines. Ces études sont financées par les Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO) destinées à financer le programme d'actions interprofessionnel réalisé dans le cadre de Terres Univia, de l'institut technique Terres Inovia et du Fonds d'Action Stratégique des Oléo-protéagineux (FASO) confié à Sofiprotéol en gestion.

Étude économique financée sur fonds CVO
(financement Terres Univia et via Sofiprotéol pour FASO)

